

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Centre culturel ArcA
ayant son siège social à l'adresse Commune de Bertrange
2, Beim Schloss L-8058 Bertrange
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro ✓
(à biffer si non applicable), représentée par son collège échevinal
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

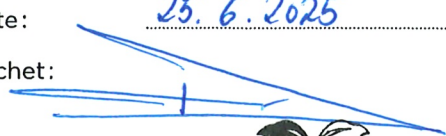
Nom: De Smet

Nom:

Fonction: Bourgmestre

Fonction:

Date: 25. 6. 2025

Cachet: 



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture